
Nombre de membres

en exercice: 19

Séance du vendredi 26 mars 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-six mars l'assemblée régulièrement convoquée le 16 mars 2021, s'est réunie sous la présidence de Dominique TALVARD.

Présents : 13

Votants: 18

Sont présents: Christian BOURGOIN, Martine CHAIGNON, Roger DÉMONTÉ, Chrystelle GUILLEMINOT, Mathieu PATIN, Jean PIRON, Régis SCHELLAERT, Frédéric SUZANNE, Dominique TALVARD, Jocelyne DUSSAULT, Marie-Laure JAVON, Nadine BULIK, Chantal GONCALVEES DA SILVA

Représentés: Sophie HUET, Stéphane JUSSY, Abel MARTIN, Sergine LEPAGE, Sophie ALLARY

Excuses:

Absents: Jordan MOINEAU

Secrétaire de séance: Jean PIRON

Compte-rendu :

Monsieur le Maire étant indisponible ce jour, Monsieur Dominique 1er adjoint est nommé président de séance pour ce Conseil Municipal.

- Intervention de la société VENT COLLECTIF pour la présentation de leur projet collaboratif avec les communes sur l'implantation d'un parc éolien sur le territoire.
Explication sur les différentes phases de l'étude et des revenus fiscaux pour la commune si elle souhaite s'engager dans ce projet. La commune va étudier ce dossier lors d'une prochaine commission.

17h46 : Arrivée de Monsieur PATIN Mathieu

- Intervention de Monsieur Franck LEJUST, représentant de la société VALLOIRE HABITAT à la demande de Monsieur le Maire afin d'expliquer la notion de "soulte". Il a été demandé à la commune de déterminer suite à la volonté de ne pas résilier le bail emphytéotique liant la commune à VALLOIRE HABITAT pour les logements situés rue des Bleuets, de se prononcer sur une soulte.

Monsieur LEJUST fait part de la volonté de VALLOIRE HABITAT d'effectuer des travaux de réhabilitation (d'un montant d'environ de 30 000 à 40 000 € par habitation) de ces logements actuellement mis en location. Cependant cette réhabilitation ne peut être pleinement effectuée avec le bail actuel qui doit prendre fin en 2042. A la suite de ce bail échu, la commune deviendra propriétaire des logements.

La volonté de VALLOIRE HABITAT est donc de pouvoir avoir la maîtrise de l'ensemble de ces habitations afin de pouvoir effectuer ces travaux. Pour cela il avait été proposé, dans un premier temps à la commune de résilier le bail sans soulte (compensation financière donnée par VALLOIRE HABITAT). La commune ayant refusé cette option, Monsieur LEJUST propose la prolongation du bail d'une durée d'au moins 5 ans afin de pouvoir obtenir les financements nécessaires à la réhabilitation ou la rupture du bail avec soulte qui serait déterminée en fonction de la valeur actuelle des terrains (sans construction).

Le conseil après avoir entendu ces différentes options, va étudier ce dossier et reviendra vers VALLOIRE HABITAT en temps utile. Ce point sera reporté à un prochain conseil.

- Compte rendu de séance du 29/01/2021 : approuvé à l'unanimité

- Subvention MFR Centre Yonne (DE 009 2021)

Monsieur le 1er adjoint EXPOSE :

La MFR Centre Yonne scolarise des enfants dans les formations suivantes : de la 4ème à la 3ème de l'enseignement Technologique, Bac Pro Agricole et CAP PSR, CGRC. Cet établissement permet à ces jeunes de développer leur citoyenneté, favoriser leur ouverture culturelle et sociale, leur connaissance économique et professionnelle, renforcer leur épanouissement et favoriser l'égalité des chances dans le cadre d'insertion sociale et professionnelle et de lutte contre le décrochage.

Cet établissement sollicite une aide financière afin d'aider les familles soit dans le financement de la scolarité soit dans le financement des voyages éducatifs.

La MFR Centre Yonne sollicite une participation de la commune pour un élève scolarisé au titre de l'année scolaire 2020-2021 : PENICHKA Guillaume né le 06/11/2002.

Monsieur le 1er adjoint propose au conseil municipal de délibérer sur une participation financière afin de favoriser la poursuite de formation ou scolarité des jeunes du village.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à la majorité et 1 CONTRE** :

DÉCIDE de verser une participation de 60 € par mandat administratif à l'établissement concerné soit MFR CENTRE YONNE pour l'élève scolarisé.

AUTORISE le Maire à mandater cette participation financière imputée à l'article 6574 du budget primitif 2021, crédits ouverts.

- Subvention CFA Agricole de l'Yonne (DE 010 2021)

Monsieur le 1er adjoint EXPOSE :

Le CFA Agricole de l'Yonne de Venoy scolarise des enfants dans les formations suivantes : métiers du cheval, de la production agricole et de la vigne. Cet établissement permet à ces jeunes de développer leur citoyenneté, favoriser leur ouverture culturelle et sociale, leur connaissance économique et professionnelle, renforcer leur épanouissement et favoriser l'égalité des chances dans le cadre d'insertion sociale et professionnelle et de lutte contre le décrochage.

Cet établissement sollicite une aide financière afin d'aider les familles soit dans le financement de la scolarité soit dans le financement des voyages éducatifs.

Le CFA Agricole de l'Yonne sollicite une participation de la commune pour un élève scolarisé au titre de l'année scolaire 2020-2021 : BATARD Thibaut en formation CAPA 1JP

Monsieur le 1er adjoint propose au conseil municipal de délibérer sur une participation financière afin de favoriser la poursuite de formation ou scolarité des jeunes du village.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à la majorité et 1 CONTRE** :

DÉCIDE de verser une participation de 60 € par mandat administratif à l'établissement concerné soit le CFA Agricole de l'Yonne pour l'élève scolarisée.

AUTORISE le Maire à mandater cette participation financière imputée à l'article 6574 du budget primitif 2021, crédits ouverts.

- Révision du périmètre de préemption des Espaces Naturels Sensibles (DE 011 2021)

En vertu de la loi n°85-729 du 18 juillet 1985 relative à la définition et à la mise en œuvre de principes d'aménagement, les Départements sont compétents pour élaborer et mettre en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des Espaces Naturels Sensibles, boisés ou non.

La création d'une zone de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles, conformément aux dispositions du Code de l'Urbanisme, répond à la politique des Espaces Naturels Sensibles ayant pour objet de donner la capacité au Département et/ou aux autres collectivités « *de préserver la qualité des sites, des paysages et des milieux naturels* » et d'assurer la protection, la gestion et « *l'ouverture au public des Espaces Naturels Sensibles, boisés ou non* ».

Dans ce cadre, le Département du Loiret sollicite la commune de Douchy-Montcorbon pour la création d'une zone de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles, telle que définie sur la carte jointe à la présente délibération.

Le Département restera le titulaire principal du droit de préemption, mais la Commune pourra se substituer au Département pour exercer ce droit afin d'acquérir des terrains.

Arès en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce favorablement :

Vu la loi n°85-729 du 18 juillet 1985 relative à la définition et à la mise en œuvre de principes d'aménagement,

Vu les articles L113-8 à L113-14, L215-1 à L215-24, R113-15 à R113-18 et R215-1 à R215-20 du Code de l'Urbanisme,

Considérant qu'en vertu de la loi n°85-729 du 18 juillet 1985, les Départements sont compétents pour élaborer et mettre en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des Espaces Naturels Sensibles, boisés ou non,

Considérant que cette opération doit permettre de préserver le patrimoine naturel et paysager tout en le faisant découvrir au public,

- Sur le fait de solliciter auprès du Département du Loiret la création du périmètre de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles sur la commune de DOUCHY-MONTCORBON conformément au plan annexé ;

- Sollicite le Département afin d'inscrire dans ce même périmètre de préemption les parcelles situées à l'Ormeau, la Grande Ceinture, Les Egyptiens, Les Closeaux ainsi que la Prairie de Corcinelay correspond aux parcelles indiquées en jaunes sur le plan annexé n° 2 ;

- Sur le fait de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire aux fins d'instruire ce dossier et de représenter la commune de DOUCHY-MONTCORBON dans l'ensemble des démarches et formalités y afférentes.

- Démission de Mme SEIGNEURET: Monsieur le 1er adjoint informe le Conseil de la démission au 10 mars 2021 de Mme SEIGNEURET Caroline pour raisons personnelles, Mme GONCALVES DA SILVA Chantal a été nommée pour la remplacer. Le tableau du Conseil municipal a été modifié et transmis en Sous-Préfecture.

- Désignation délégués Syndicat de Transport Scolaire de Courtenay (DE 012 2021)

Monsieur le 1er adjoint informe le Conseil, que suite à la démission de Madame SEIGNEURET Caroline en tant que déléguée suppléante au Syndicat de Transport Scolaire du Secteur de Courtenay, il y a lieu de procéder à une nouvelle nomination de délégué.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DÉSIGNE Monsieur Frédéric SUZANNE comme délégué suppléant au Syndicat de Transports Scolaire du Secteur de Courtenay en remplacement de Mme SEIGNEURET Caroline

- Commissions communales (DE 013 2021)

Monsieur le 1er adjoint rappelle que le conseil municipal peut former, modifier ou supprimer des commissions chargées d'instruire les affaires qui lui sont soumises soit par l'administration soit à l'initiative d'un de ses membres (L.212-22). Au vu de la démission de Mme SEIGNEURET, il y a donc lieu de revoir les commissions.

La présente délibération annule et remplace la délibération DE_041_020 du 18/09/2020

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

DÉCIDE la mise en place des commissions suivantes jusqu'à la fin du mandat.

Sous la délégation de M TALVARD Dominique, 1er adjoint au Maire

URBANISME/ENVIRONNEMENT / TRAVAUX-VOIRIE-ENTRETIENS DES BATIMENTS PUBLICS

M. TALVARD Dominique (Vice Président)

Mme. GUILLEMINOT Chrystelle

M. PATIN Mathieu

M. PIRON Jean

M. SUZANNE Frédéric

M. DÉMONTÉ Roger

M. JUSSY Stéphane

M. SCHELLAERT Régis

GESTION BATIMENTS PUBLICS ET PATRIMONIAUX COMMUNAL-MILLE CLUB et SALLES DES FETES

M. BOURGOIN Christian

M. PIRON Jean (Vice Président)

M. MOINEAU Jordan

Mme. DUSSAULT Jocelyne

M. TALVARD Dominique

APPEL D'OFFRES ET BUREAU D'ADJUDICATION

M. PIRON Jean

M. TALVARD Dominique

M. JUSSY Stéphane

M. SUZANNE Frédéric

M. DÉMONTÉ Roger

Sous la délégation de Mme GUILLEMINOT Chrystelle, 2ème adjoint au Maire

CIMETIERE

Mme. GONCALVES DA SILVA Chantal

Mme DUSSAULT Jocelyne (Vice présidente)

M. BOURGOIN Christian

Mme HUET Sophie

Mme GUILLEMINOT Chrystelle

SCOLAIRE

M. SUZANNE Frédéric

Mme. LEPAGE Sergine

Mme. ALLARY Sophie

Mme. GUILLEMINOT Chrystelle (Vice Présidente)

M. BOURGOIN Christian

Mme CHAIGNON Martine

VILLAGES FLEURIS & MAISONS FLEURIES

M. BOURGOIN Christian (Vice Président)

Mme. BULIK Nadine

Mme. DUSSAULT Jocelyne

Mme. HUET Sophie

Mme GUILLEMINOT Chrystelle

CFA

Titulaire : Mme BULIK Nadine

Suppléant: Mme GUILLEMINOT Chrystelle

C.C.A.S.

Mme. GUILLEMINOT Chrystelle

M. TALVARD Dominique
Mme. HUET Sophie (Vice Présidente)
Mme. ALLARY Sophie
Mme. JAVON Marie-Laure

Sous la délégation de M SUZANNE Frédéric, 3ème adjoint au Maire

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ACTIVITES TOURISTIQUES

M. PIRON Jean
M. PATIN Mathieu
M. JUSSY Stéphane
M BOURGOIN Christian
M SCHELLAERT Régis (Vice Président)
M SUZANNE Frédéric

FINANCES

M. SUZANNE Frédéric (Vice Président)
M. TALVARD Dominique
M. PIRON Jean
Mme. GUILLEMINOT Chrystelle
Mme. JAVON Marie-Laure

COMMUNICATION ET BULLETIN MUNICIPAL

M BOURGOIN Christian
Mme. DUSSAULT Jocelyne
Mme. HUET Sophie
M PATIN Mathieu (Vice Président)

Commission sous la responsabilité directe du Maire

SPORT & RELATION AVEC LA JEUNESSE , AFFAIRE CULTURELLE, ASSOCIATIONS

M. BOURGOIN Christian
Mme. GONCALVES DA SILVA Chantal
Mme. LEPAGE Sergine (Vice Présidente)
Mme. CHAIGNON Martine
M. MARTIN Abel

Eau & Assainissement

M. PIRON Jean
M. TALVARD Dominique
M. SUZANNE Frédéric
M. PATIN Mathieu
M. JUSSY Stéphane
M. SCHELLAERT Régis
M. MARTIN Abel

PCS/Sécurité

M. PIRON Jean
M. JUSSY Stéphane
Mme. BULIK Nadine
Mme. DUSSAULT Jocelyne
M. MARTIN Abel

Désignation des délégués du conseil municipal auprès de divers organismes

CNAS : M. MARTIN Abel
SPL 45 : M. MARTIN Abel
EPAGE : M. TALVARD Dominique
PETR : M. PIRON Jean
A.G.E.D.I. : M. MARTIN Abel

Correspondant défense : Mme Chrystelle GUILLEMINOT (titulaire), Monsieur Dominique TALVARD (suppléant)

Syndicat de Transport Scolaire de Courtenay : Mme GUILLEMINOT Chrystelle (titulaire), Mme BULIK Nadine (titulaire), M SUZANNE Frédéric (suppléant), Mme HUET Sophie (suppléante).

EPFLI : M. TALVARD Dominique (titulaire), M SUZANNE Frédéric (suppléant)

- Bail emphytéotique : Ce point sera reporté à un prochain conseil au vu des explications de Monsieur LEJUST ce jour.

- Etude projet éolien ADE :

Suite à la présentation en début de séance du projet de la société VENT COLLECTIF, le Conseil souhaite étudier ces deux dossiers lors d'une commission de travail créée à cet effet, les membres sont : Jean PIRON, Martine CHAIGNON, Mathieu PATIN, Roger DÉMONTÉ, Régis SCHELLAERT, Frédéric SUZANNE, Marie-Laure JAVON, Chrystelle GUILLEMINOT, Dominique TALVARD et Abel MARTIN.

Cette commission se réunira en mairie le 7 avril 2021 à 20h00.

- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur TALVARD et Madame BULIK font un point sur les différentes réunions et travaux en cours à la 3CBO. Monsieur TALVARD indique que le développement de la fibre continue. Pour pouvoir être mise en place sur chaque habitation, il est nécessaire que chaque logement ait un numéro d'adressage afin d'effectuer l'a distribution en bonne conformité.

Monsieur DÉMONTÉ se porte volontaire pour effectuer cette vérification sur la commune déléguée de Douchy, Monsieur PIRON se porte volontaire pour effectuer cette même vérification sur la commune déléguée de Montcorbon. Un état des habitations ne comportant pas de numéro postal devra être rendu afin de faire le nécessaire.

Madame BULIK indique que la délinquance est en baisse sur le territoire.

Monsieur TALVARD indique que la compétence mobilité a été prise par la 3CBO, ceci dans l'optique de mettre en place des services de transports pour les ouvriers et les entreprises du secteur ayant une demande de main d'œuvre.

Madame BULIK indique que le projet de légumerie est actuellement en cours ainsi que celui de cuisine centrale, un recensement des besoins des communes est actuellement en cours.

Monsieur TALVARD indique que la piscine de Courtenay devrait rouvrir prochainement, cependant une mise aux normes afin de respecter les nouvelles consignes sanitaires a été nécessaire. Il indique également que la 3CBO recherche des maîtres-nageurs.

Monsieur SCHELLAERT demande si la 3CBO s'est positionnée sur la mise en place de borne de recharge à destination des véhicules électriques. Madame BULIK indique que cela n'est pas encore en étude mais avec la reprise de la compétence mobilités, la 3CBO devrait étudier le dossier.

Monsieur TALVARD indique qu'un courrier sera envoyé par la commune prochainement afin de demander la modification du PLU de la commune déléguée de Douchy dans le but de pouvoir faire avancer le projet de maison pour personnes âgées AGES ET VIE.

Monsieur TALVARD fait part au Conseil de la visite de deux médecins le 17 mars, des retours sont attendus. Il indique que le cabinet DIAS est toujours en recherche active et que différentes pistes sont actuellement exploitées.

Madame CHAIGNON demande où en est le dossier du dentiste qui était potentiellement intéressé. Monsieur TALVARD indique que pour le moment rien n'est fait, il s'agit d'une étudiante terminant prochainement ses études.

Monsieur TALVARD fait part du dépôt d'un dossier d'installation de panneaux photovoltaïques au lieu-dit les Grues.

Une information est faite sur l'installation d'un poste fibre par la société LYSSEO à côté du terrain de foot.

Monsieur TALVARD informe le Conseil des travaux de réparation de souche de cheminée qui vont être effectués à la Ferme de Tourteville, propriété du CCAS pour un montant d'environ 3 600 €.

Madame CHAIGNON fait part du compte rendu de la commission Sport et relations avec la jeunesse/affaires culturelles, une proposition de terrain multisport est à l'étude, des parents référents ont également été contactés et un conseil municipal de jeunes devrait être mis en place.

Madame JAVON demande au Conseil si les élus pourraient également effectuer les appels auprès des personnes vulnérables afin de soulager les membres du CCAS. Cela est accepté.

Monsieur DÉMONTÉ et Madame JAVON demandent ce qu'il est devenu du hangar situé sur la commune déléguée de Montcorbon, ils estiment que celui-ci aurait dû faire l'objet d'une proposition aux habitants de la commune.

Monsieur TALVARD laisse la parole à Monsieur DELANGHE présent ce jour en spectateur dans l'assemblée et agent de maîtrise à la commune. Celui-ci indique que ce hangar a été démonté et proposé à plusieurs ferrailleurs, un seul est venu sur place et l'a récupéré, une attestation a été effectuée par Monsieur le Maire.

Monsieur PATIN remercie les élus et les bénévoles ayant effectué la distribution du bulletin municipal et notamment Messieurs BESNARD Michel et MOUFFRON Guy. Il demande au Conseil de commencer à réfléchir à des sujets pour l'élaboration du prochain.

Le prochain conseil municipal est fixé au 9 avril 2021 à 19h30 à salle des fêtes de la commune déléguée de Montcorbon

Aucun point ne restant à l'ordre du jour la séance est levée à 19h20